



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 juin 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 17 juin 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 juillet 2003

**Révision d'urgence du Plan d'Occupation des Sols - compte-rendu de la
concertation**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Jeanine BIMES.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Yannick TARDY donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL
Madame BILLY a quitté la séance sans désigner de mandataire, alors que Monsieur LAMARQUE lui avait donné pouvoir. Le départ d'un conseiller ne saurait vicier la validation de la délibération. Le conseiller retiré, est dans ce cas, considéré comme s'étant abstenu pour le vote de la délibération (CE-30/10/1931 – Mercangéli)

Urbanisme & Affaires Immobilières

Révision d'urgence du Plan d'Occupation des Sols - compte-rendu de la concertation

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain (O.R.U.) dans les quartiers du Clou-Bouchet et de la Gavacherie/ Tour Chabot sont prévues des requalifications, restructurations de bâtiments, de nouvelles constructions à usage de logements, l'implantation de commerces et activités ainsi que des démolitions en vue d'assurer une diversité des fonctions et de l'habitat dans les deux quartiers.

Le règlement actuel du Plan d'Occupation (P.O.S.) ne permet pas de nouvelles constructions à usage de logement et limite l'implantation des commerces dans des secteurs bien définis.

Ces dispositions contrarient le projet d'O.R.U. et ne permettent pas sa réalisation.

La procédure adaptée pour offrir à l'O.R.U. un cadre réglementaire adapté est la révision dite d'urgence du Plan d'Occupation des Sols.

Cette procédure propose avant enquête publique une concertation portant à la fois sur le projet (ORU) présentant un caractère d'intérêt général et sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols.

Le Conseil Municipal du 15 octobre 2002 a défini les modalités de concertation avec les conseils de quartier et le public dans les deux quartiers concernés.

- Deux réunions de préparation avec les membres des bureaux des Conseils de quartiers ont été organisées pour présenter les deux projets et recueillir les avis des conseils de quartiers.
- une information générale par voie de presse a été diffusée pour annoncer la révision d'urgence et la concertation.
- Une lettre d'information a été diffusée dans chaque foyer des quartiers concernés afin d'inviter les habitants à une réunion publique
 - le 6 février 2003 dans le quartier du Clou-Bouchet à laquelle ont assisté 30 personnes en plus de l'ensemble du Conseil de quartier.
 - le 27 mars 2003 dans le quartier de la Gavacherie / Tour Chabot à laquelle ont assisté 70 riverains en plus de l'ensemble du Conseil de quartier.

Lors de ces réunions, un document explicatif a été distribué à chaque participant.

Les deux projets ont été présentés afin de recueillir l'avis du public.

A l'issue de la présentation de la démarche, les participants ont été invités à se prononcer sur les deux projets

Aucune objection n'est soulevée quant à la pertinence de la démarche.

Il convient de noter que l'aspect propre à la révision du Plan d'Occupation des Sols ne soulève pas de problèmes particuliers, celui-ci étant simplement un outil au service de projets dont les objectifs généraux ont été déjà largement présentés.

De fait, le public est beaucoup plus intéressé par le contenu des opérations de renouvellement urbain qui comportent de nombreuses autres actions qui vont modifier de façon conséquente l'environnement du quartier.

Une concertation sera conduite en continu sur le projet d'O.R.U. et comprendra d'autres réunions à l'occasion desquelles le public sera informé de l'avancement du dossier.

Il convient de noter une remarque écrite du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion du Clou-Bouchet et qui espère que le projet n'aura pas d'incidence négative sur les quelques espaces non goudronnés et sur les arbres existants.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le compte-rendu de la concertation.

Le dossier sera ensuite soumis à enquête publique courant septembre/octobre prochain.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	2
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)